

Murphy & Co.

PORTATEURS

Rue Sparks

la Maison à Ottawa pour

Imprimés est celle de

Murphy & Co.

Printement est ce qu'il y a

de plus complet. Nils vieux pa-

neuvons dans notre éta-

blisse chaque pièce est aussi

une image et le tout

est en état de printemps.

50 PATRONS

couleurs et de tous des-

taillés tout à votre choix

et tous les goûts.

100 PATRONS

de la robe, de la jupe, de

la chemise, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

de la robe de nuit, de la

robe de bain, de la robe de

soir, de la robe de chambre,

Publie par la Cie. d'Imp.

JOURNAL QUOTIDIEN

414 et 416, Rue Sussex

ABONNEMENT

LE CANADA

Journal Quotidien du Soir.

Un An en Ville . . . . \$ 4.00

Un An par la Poste . . . . \$ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

12eme. ANNEE No 105

OTTAWA, JEUDI 28 MAI 1891

LE NUMERO 3 CENTS

L'AMITIE

D'UN GRAND HOMME

est un bienfait des dieux

affirment les poètes. Mais les apho-

rismes des poètes sont matière à

controverse. Demandez plutôt l'opini-

on, sur ce sujet, du colonel P.,

qui nous racontait l'anecdote

suivante:

Alors qu'il n'était encore que

capitaine, ce brave P., avait un ami

qui, incontestablement, était un

homme illustre.

Cet ami, c'était le grand, le bon,

le prodigieux Dumas, Dumas père,

le plus fécond, le plus verveux, le

plus imaginatif des romanciers et

des auteurs dramatiques du siècle,

le charmeur, l'amusant de tout ce

qui a su lire, en France et dans le

monde entier, de 1820 à 1870, et

dont, aujourd'hui encore, ceux-là

qu'attristait et révoltait les lugu-

bres études psychologiques, natu-

ralistes, symbolistes, de la jeunesse

littéraire contemporaine, relisent

avidement les œuvres où ils sont

sûrs de retrouver les a vieilles qua-

lités françaises de clarté, d'esprit,

de belle humeur chevaleresque, d'in-

terêt, et de généreuse émotion.

Nous n'avons pas la prétention de

re-faire une millième édition du

des fêtes offertes par les officiers,

devoir, ce soir-là même, jouer au

château des Tuilleries.

Cette difficulté fut facilement

levée. Justement P., était capitai-

ne de musique. Il alla trouver

l'officier de service au Palais et lui

demanda — sans préciser le motif —

si il était possible d'intervenir sur le

tableau, l'ordre des musiques et de

laisser celle du régiment disponible

pour ce jour-là.

Cela ne souleva aucune observa-

tion, et la mutation parut si simple

à l'officier de service, que le capitai-

ne P. n'eût pas l'idée d'en parler à

son colonel.

Ceux qui ont entendu Dumas en

des réunions où il se mettait en

coquetterie pour séduire l'assemblée

se souviennent à tort et à droit de

sa chaude, pittoresque, variée inté-

ressante au suprême, de ces récits

aperçus philosophiques ou para-

doxiques, d'où s'élevaient, à ne plus

compter, comme en un bouquet de

feu d'artifice, les fusées de l'esprit

retombant en pluie d'étincelles. Il

avait tout vu, tout fréquenté, rois,

princes, diplomates, tout ce qui

avait un nom dans l'art, la science

ou la politique ou la guerre, et, doué

de la plus prodigieuse mémoire, se

souvenait de tout ce qu'il avait vu

de l'amant de la dame Fayet:

Ne suis prince, ni comte aussi,

Je suis le sire de Coucy.

Le colonel, pour toute réponse,

prit un crayon et écrivit gracieuse-

ment au-dessous de la demande:

« Toutes les punitions sont levées.

« Accordé avec empressement.

« Le colonel LACRETTE. »

Un hurrah se fit entendre. Le

zouave, porteur du message, allait

redescendre, la permission à la main,

quand je réclamai la faveur, ou plutôt

le droit de mettre moi-même les

prisonniers en liberté.

En conséquence, entre le dîner

et le café, accompagné de mon bon

camarade le capitaine P., — précé-

dé d'une lanterne et suivi de tous

les zouaves qui se trouvaient au

corps de garde, — j'allai de prison

en prison en criant à tous ces pau-

vres diables de captifs couchés sur

le lit de camp.

— Debout, camarades ! le colonel

fait grâces.

Vous sîrez ce qu'ils crièrent de

leur côté à cette nouvelle inatten-

due, je n'ose.

Décidément, je deviens modeste.

Une autre surprise attendait Du-

mas à sa rentrée dans la salle du

banquet.

Un officier qui avait fait la cam-

pagne de Chine vint lui offrir un

brevet de grand mandarin, lequel

lui était probablement tombé sous

la main en quelque démeuragement

d'un palais d'été ou d'hiver.

Ce brevet, daté du 15 mars 1280,

portait pour titre :

DIPLOME IMPERIAL DE GRAND MANDARIN

« Brevet de Dieu donné à Pho-

Duc, pour ses grands mérites, ses

capacités et sa vigilance. »

Comme Dumas demandait ce que

signifiait l'offre de ce brevet, il lui

fut répondu que le régiment des

zouaves de la Garde, maître de ce

brevet par droit de conquête, le sa-

luait grand mandarin.

Dumas fait grand mandarin par

les zouaves ! N'est-ce pas là une

amusante plaisanterie, une farce

d'avoir, de la part de ces braves

de si belle humeur au milieu des

tempêtes de la bataille, qui, après

Palestro, avaient nommé Victor-

Emmanuel caporal dans leur régi-

ment ?

Et dans le funeste article du Petit

Journal, Dumas signe : ALEXANDRE

DUMAS, grand mandarin lettré — par

brevet des Zouaves de la Garde.

Nous disons funeste article. Nous

allons nous expliquer. Dans cet ar-

ticle, il y avait ce passage, bien in-

nocent sans doute :

« Quatre heures, une grande in-

quiétude occupait encore les esprits ;

— nous courions le risque de dîner

sans musique ; — la musique du

régiment était de service aux Tuil-

eries.

Des démarches furent faites et la

musique rendue.

Ce furent pourtant ces six lignes

anodines qui gâtèrent tout et alié-

chèrent des colères.

Eh quoi ! La musique doit jouer

au château et l'on a l'audace de récla-

mer contre cette honneur !... On ose

sacrifier l'Empereur pour faire

ovation à un simple particulier à

la table des officiers de la Garde !

coûpables d'un tel manque de res-

pect à Sa Majesté !... Quel est l'im-

pardonnable et fauteur d'une pareille

irrévérence ? ...

Ah ! le malheureux, l'imprudent

Dumas ! Quelle belle occasion il

avait perdue de garder pour lui seul

le souvenir intime et doux de cette

cordiale réception et de ne pas faire

de copie indiscrète.

Mais c'était plus fort que lui. Il

l'avoua lui-même :

Ceux qui ne connaissent savent

que mon cœur commença toujours

à parler et je me raison arrive

à dire trop tard pour lui dire de se

taire.

Des que l'article fut connu de

l'état-major de la place, la tempête

se déclencha.

Le maréchal-commandant en

chef la Garde impériale fit immédia-

tement appeler le colonel de Lacre-

telle pour lui demander des expli-

cations.

— Eh bien ! colonel, commença

à lui, vous battez la grosse caisse

avec Alexandre Dumas ? ...

Il fallut des victimes expiatoires.

Un tel trouva et parut s'excuser.

Le colonel fut obligé de faire

amende honorable, ce qui, dans

l'espèce, consista à jeter Dumas

par-dessus bord. Il écrivit au

Petit Journal une lettre raide qui

lui imposa sans doute la discipline,

mais qui dut lui coûter à signer,

parce qu'il savait bien, au fond, que

si l'écrivain était coupable d'une

fautive indiscretion et d'un blâmable

accès de vanité, son récit ne mé-

ritait pourtant pas les rectifications

désoobligeantes qu'il lui indignait,

car ce qu'il avait raconté en l'embel-

lissant, en lui donnant la pompe

d'une odyssée, était,



La législature de l'Illinois a voté un bonbon d'un million de dollars, au profit de l'exposition de Chicago.

Le fils du général Booth, de l'armée du salut, vient de perdre de fortes sommes à la bourse de Londres.

On annonçait ce matin que Sir John A. Macdonald avait reçu beaucoup de lettres et qu'il en avait lu.

Un annonce de Cullin (Ohio) la mort d'un nommé Arvo Misingburg, qui passait pour avoir atteint l'âge invraisemblable de cent cinquante ans.

Deux acteurs de Seattle nommés Leonard et Gilmore, se sont battus en duel au couteau. Le duel a eu lieu dans une chambre, et Leonard est tombé mort après avoir reçu huit blessures.

L'Electricité a été coupée le 15 courant, MM. Mezier et Sheyn ont été décorés de l'Ordre de Léopold, roi des Belges. M. Mezier a reçu les insignes de commandeur et M. Sheyn, ceux d'officier de 2e ordre.

La remise des insignes a eu lieu dans la salle de l'Hon. Hector Fabre, commissaire canadien à Paris, par un courrier de cabinet.

La MINEVER sera publiée lundi prochain avec un nouveau format, qui est celui du CHRONIQUEL de Québec. Les fermiers de la MINEVER sont MM. Sénéchal, Poitras & Co. L'hon. J. J. Tassé sera le directeur de la rédaction; il aura trois assistants, M. Voyer, rédacteur en chef, et M. L. G. de la Roche, rédacteur en chef adjoint.

Un singulier incident s'est produit hier au Barge office à New-York, et y a causé un certain amusement. Tandis que l'on débarquait les immigrants amenés par le steamer Victoria, un des nouveaux venus, un vieil Italien aux cheveux blancs, à peine débarrassé, s'est précipité à genoux sur le sol, et s'est mis à baisser religieusement la terre d'Amérique!

M. Devlin se propose de demander en chambre lundi prochain: Combien le gouvernement a-t-il dépensé l'an dernier pour la construction l'un qu'à la Pointe Gatineau? Qui a rempli, l'an dernier, la position de surintendant et celle d'inspecteur des travaux du gouvernement à la Pointe Gatineau, dans le comté d'Ottawa? Quelles sommes d'argent ont été payées à ces employés?

Le cour suprême, siégeant hier, a entendu la cause relative des écoles catholiques du Manitoba. Le gouvernement provincial est représenté par l'ex-procureur Martin et M. Gormully, avocat de cette ville. Les avocats au bureau des écoles sont MM. Ewart et Brophy de Winnipeg; dont nous avons déjà parlé; M. Ed Blake est remplacé par son frère M. S. H. Blake. Toute la cause se rattache à une question de droit et à une autre de fait.

La première dépend de l'interprétation de la constitution, et la seconde est de savoir si les écoles catholiques existaient dans le Manitoba avant l'union, et étaient reconnues par l'autorité constituée.

M. Ewart a exposé la cause hier et a été suivi de M. Martin. M. S. H. Blake répondra demain.

Le ministre du revenu de l'intérieur a déposé un projet de loi au sujet des allocations que l'on fait aux communes.

Nous suggérons au ministre de vouloir bien veiller à la manière dont on fabrique la bière aujourd'hui; toutes espèces de produits chimiques, injurieux et nuisibles à la santé y remplacent l'orge et le houblon. Cette substitution se fait déjà sur une assez grande échelle, qu'au Canada, les trois quarts de la population, qui boivent de cette bière fermentée sont atteints de la maladie des reins, tandis qu'en Europe, la bière est nourrissante, fortifiante, rafraîchissante et hygiénique.

En France comme en Allemagne, tout brasserie est forcé de se conformer au règlement et prescriptions concernant sa fabrication; ces chimistes compétents sont assés pour veiller à leur exécution et assurer de la quantité et de la qualité des produits employés dans toutes les brasseries. C'est le devoir de tout gouvernement de voir à ce que toutes les boissons soient pures potables et saines.

La persécution des juifs en Russie nous offre le plus cruel et le plus révoltant spectacle du dix-neuvième siècle. Rien au monde ne peut excuser les actes de cruauté qui se passent à Moscou. Il est plus que suffisant de savoir que des hommes enchaînés marchent à travers les rues, non pas, parce qu'ils sont des criminels, mais parce qu'ils appartiennent à une différente religion. Les faits sont malheureusement trop pénibles, pour essayer de les nier. Triste coïncidence quand la Russie invite le monde civilisé à son exposition d'art, de lui en offrir une autre si délicate, qui détrait toute prédication artistique au milieu d'un pareil spectacle.

Le Car a choisi le rôle d'un Pharaon moderne, il s'installe le Pharaon des dix-neuvième siècle; les rôles de malheureux qu'il martyrisent sont plus nombreuses que celles qui avaient provoqué la haine et la jalousie du tyran égyptien.

Ces pauvres juifs sont impuissants à se défendre contre le potentat de la Russie. Mais heureusement nous passons bien qu'aujourd'hui comme autrefois il existe un Dieu dans Israël, et que de pareilles œuvres créent vengeance; un jour viendra où la Divine Providence à son tour punira et châtiara comme ils le méritent, ces misérables bourreaux russes.

L'immigration aux Etats-Unis

Nous lisons dans le COURRIER DES ETATS-UNIS

Nous avons maintes fois signalé l'espèce de timidité avec laquelle les journaux en général, et particulièrement ceux qui ont une couleur de parti accentuée, traitent la question de l'exode de l'immigration, comme si on craignait, par prudence, de s'attacher le grotel d'une réforme dont tout le monde comprend la nécessité, mais dont chacun entend laisser la responsabilité aux autres.

Voici enfin le HERALD qui dit franchement ce qu'il pense, et qui, au lieu d'amoindrir le tapage autour de la question de l'immigration pour en demander la restriction, déclare carrément qu'il faut la réduire parce qu'il y en a assez, ou plutôt qu'il y en a trop et qu'il n'en faut plus. A la bonne heure!

Le HERALD prend la question au point de vue de l'immigration elle-même; mais, partant de là il généralise, et il dit:

« En premier lieu, nous sommes arrivés à une période de notre histoire où nous ne demandons plus de main-d'œuvre du dehors. Le marché intérieur suffit amplement à tous nos besoins. Bien plus, on estime que bon an mal an il y a sur le pavé un million d'ouvriers qui cherchent vainement du travail.

L'offre excède la demande, et un excédent d'oisifs fourmille dans tous les Etats. »

Le résultat, dit le HERALD, est que la surabondance de la main-d'œuvre en avilit le prix et que le mécontentement s'ensuit. Les patrons ne veulent pas payer deux dollars ce qu'ils peuvent avoir pour un dollar et demi, et c'est très naturel. De là la supposition que le capital est rapace et l'antagonisme des classes. C'est un tort. Le capital fait le mieux qu'il peut dans son intérêt, et il a cela de commun avec tout le monde. La faute n'est pas au capitaliste, qui obéit simplement aux lois du commerce, mais au gouvernement, qui tient ses portes ouvertes à quiconque veut entrer, bons, mauvais ou indifférents.

La conclusion n'est pas moins nette: « Nous agissons stupidement en cette matière d'immigration, et nous faisons une grande injustice à notre propre peuple. Nous avons le droit de nous protéger contre une invasion étrangère, qu'elle se fasse sous la forme d'une flotte ou d'une armée, ou sous celle d'une foule de travailleurs affamés qui viennent disputer l'ouvrage et le pain à nos propres citoyens. »

Finalement le HERALD fait appel aux organisations ouvrières pour exiger l'exécution de lois existantes ou en demander de nouvelles. Le dernier mot est: « Nous avons assez d'ouvriers, et plus qu'assez. Fermez les portes. »

STATISTIQUES

Un bulletin de recensement qui vient de paraître à Washington nous fournit un état des dettes publiques des Etats-Unis et d'autres nations qui ne peut être que d'un très grand intérêt aux Canadiens.

Le premier juillet, 1880, la dette totale fédérale des Etats-Unis s'élevait à \$1,322,000,000. Au premier juillet 1890 elle n'était plus que \$916,000,000, ce qui prouve que dans l'intervalle des dix années écoulées, près de mille millions avaient été remboursés en diminution de la dette fédérale.

Les dettes totales des différents Etats et Territoires ont été réduites dans la même période de temps de \$290,000,000 à \$233,000,000, quand les dettes des comtés, celles des villes et des bourgs à part ont monté de \$124,000,000 à \$142,000,000. En additionnant ensemble les dettes, fédérales, d'état, et de comté, la taxe personnelle montre que de \$46.59 en 1880, elle est descendue à \$20.45 en 1890, ou est arrivée pour ainsi dire à opérer cette différence au moyen de taxes volontaires. Les recettes supplémentaires réunies toutes ensemble, dit M. Porter, dans les dix années suivantes, débarsseront presque totalement la nation américaine de sa dette fédérale, de celles d'état et de comté; si les excédents sont employés dans ce but.

Le tableau suivant explique la taxe personnelle « per capita » sous une autre forme et sous un jour différent:

Dette fédérale..... \$14.63  
Dette d'état..... 3.56  
Dette de comté..... 20.46

—Les Etats-Unis ont 637,000,000 de pièces monnayées en or, mais seulement 411,005,000 sont en circulation.

—Un statisticien anglais estime la dette du monde entier à \$150,000,000,000.

—Des statistiques démontrent que 500,000,000 d'être humains portent des vêtements, 250,000,000 sont totalement nus, et 700,000,000 à demi-vêtus.

Le voyage que fait actuellement le président Carnot dans le milieu de la France n'est pas sans signification. Une fois de plus, l'Eglise catholique se rallie au président de cette République dont elle avait l'habitude de se plaindre comme d'un persécuteur. Le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, en adressant la parole au président, a tenu un langage loyal et humble à la fois; il lui a affirmé le patriotisme du clergé et l'a supplié d'être de son influence en faveur du catholicisme.

TELEGRAPHIE EUROPE

LA GRÈVE DES COCHERS

PARIS, 28 mai. — La convention entre les grévistes et la compagnie est signée. La compagnie reconnaît l'union des cochers, reprend les menues de l'union qui l'avaient renvoyés et accepte le système des 12 heures de travail. Le service des omnibuses a été repris hier.

LE TARIF DOUANIER EN FRANCE  
PARIS, 28 mai. — La chambre des députés a hier les droits suivants à l'importation: sur les porcs vivants, 8 francs les cents kilos sur les bœufs et vaches, 10 francs par tête, et sur les moutons 1 fr. 50 par tête. Les propositions protectionnistes de la commission des douanes sont en général préférées par la chambre au tarif douanier plus moderne proposé par le gouvernement.

LES PÊCHERIES DE TERRE-NEUVE  
LONDRES, 28 mai. — M. Goschen, chancelier de l'échiquier, a dit à la chambre des communes qu'il s'occupera prochainement du projet de loi Knutsford relatif à Terre-Neuve. Il a ajouté que la loi soumise au moment au parlement de Terre-Neuve ne devait être exécutée que pendant une année, ce que le gouvernement impérial ne pouvait accepter d'offrir comme engagements envers la France.

Le gouvernement a fait aux députés de Terre-Neuve des propositions particulières qui permettraient de ne pas voter le projet de loi Knutsford. Les députés étaient en ce moment ses propositions.

LES EUROPEENS EN CHINE  
SHANGAI, 28 mai. — Le nouvel et portant que les missions chrétiennes de Nankin ont été attaquées et pillées par les indigènes est exact; tous ceux qui travaillaient ont réussi à s'échapper. Toutes les femmes européennes avec leurs enfants ont quitté Nankin. L'école méthodiste des filles a été pillée et incendiée. Les missionnaires, après avoir commis de nombreux dégâts, se sont dispersés. Le croiseur torpilleur anglais « Porpoise » a reçu l'ordre de se rendre à Nankin pour protéger les intérêts anglais et faire une enquête sur l'événement. Des troupes chinoises ont également été expédiées à Nankin.

ASSASSINERIE SUR LA ROUTE  
MONTPELLIER, 28 mai. — Un drame sauvage et mystérieux vient de s'accomplir à quelques kilomètres de Montpellier.

Un épicier du village de Montbain, le nommé Courmet, a été assassiné quatre heures du matin sur la route près de la métairie de Launac par trois individus qui, après l'avoir enlevé de voiture, ont mis le feu à ses vêtements. Un charrier, passant peu après, aperçu le malheureux et est allé chercher du secours à la métairie. Mais quand on est allé chercher Courmet, il n'y avait plus rien.

Le parquet est transporté sur les lieux. Les assassins sont inconnus.

UN FOU TUE SON PERE  
MONTPELLIER, 28 mai. — Un perrichet a été commis ce matin, vers huit heures, à Campagnac, près de Laguerre-de-Bigorre. Un jeune travailleur affamé qui avait voulu disputer l'ouvrage et le pain à nos propres citoyens.

Le forçat, brandissant sa faux, s'est précipité sur son père, qui essayait vainement de fuir. Il a tiré sa faux et a coupé le cou de son père, sans l'intervention des voisins accourus aux cris poussés par la pauvre femme.

Durant, auteur de ce parricide, qui est âgé de vingt-cinq ans environ, a fait son service militaire dans les colonies où il a contracté des fièvres. Il est resté depuis son retour à des accès de folie et avait été interné dans un asile d'aliénés.

La gendarmerie a procédé immédiatement à son arrestation. Le juge d'instruction et le procureur de la République de Bigorre, mandés en toute hâte, sont arrivés dans l'après-midi à Campagnac.

CINQ JEUNES GENS NOYES  
MONTPELLIER, 28 mai. — Voici des renseignements sur l'affreux accident dans lequel cinq artilleurs aveyronnais, en garnison à Castres, ont trouvé la mort avant hier soir.

A sept heures du soir, deux barques, remplies de militaires, remontaient l'Agout, que les dernières pluies ont rendu torrenielles. Tout à coup, une de ses barques, celle montée par les cinq victimes, est entraînée par le courant, la chaudière de machine, et les imprudents qui la conduisent, ne se doutant pas évidemment du danger qu'ils courent, ne font aucun effort pour lutter contre le péril. L'embarcation franchit le barrage.

Pendant quelques secondes, les cinq jeunes gens ont pu se débattre, mais ils ont été vainement remplis d'eau. Au bas de la chaudière le niveau de la rivière afflue absolument le bord supérieur de la machine. Soufflés, le ket et la chaudière de la barque qui chavire et ses cinq pauvres soldats sont engloutis avec elle.

La catastrophe ne s'était pas produite sans accident. Un nombre de bateaux furent aussitôt lancés à la recherche des naufragés. On n'en a encore découvert que deux, les nommés Solignac et Rogès, de la 11e batterie de 9e d'artillerie, dont les corps ont été retrouvés hier à environ 300 mètres en aval du point où les autres trois victimes sont apparues sur un canton de Saive terre.

Toute la ville de Castres est plongée dans une émotion indescriptible depuis dimanche. Nuit et jour des groupes considérables se vont hâtant les préparatifs de la recherche des trois derniers cadavres.

LES REFORMES SOCIALES EN ESPAGNE  
MADRID, 28 mai. — La commission des réformes sociales poursuit avec activité le cours de ses travaux pour accomplir le plus rapidement possible le programme du gouvernement. Elle vient d'approuver les bases d'un projet de loi sur la responsabilité des patrons dans les usines et les fabriques. Voici les principales dispositions du projet: les entreprises et sociétés industrielles, les propriétaires d'usines, etc., seront responsables des accidents qui se produisent dans leurs ateliers, chantiers, etc., dans le cas où ils n'auraient pas fait usage des appareils, ni pris des mesures et d'autres précautions, dont l'efficacité serait reconnue. Les ouvriers auront le droit de disposer en faveur de leurs héritiers, conformément au Code civil, ces sommes qui leur reviendront à titre d'indemnité. Quand un ouvrier, à la suite d'un accident de travail, aura été mis dans l'impossibilité de travailler temporairement, l'entreprise à laquelle il sera attaché lui payera son salaire jusqu'à ce qu'il soit complètement guéri, et si le mal est grave, l'entreprise lui payera les frais de maladie, et, en outre, le montant de 200 à 500 jours de travail. Si l'incapacité permanente pour l'ouvrage pour certains travaux, l'entreprise lui payera les frais de maladie, et, en outre, le montant de 200 à 500 jours de travail. Si l'incapacité permanente pour l'ouvrage pour certains travaux, l'entreprise lui payera les frais de maladie, et, en outre, le montant de 200 à 500 jours de travail. Si l'incapacité permanente pour l'ouvrage pour certains travaux, l'entreprise lui payera les frais de maladie, et, en outre, le montant de 200 à 500 jours de travail.

LES SECRETS MILITAIRES

PARIS, 28 mai. — Turpin, l'inventeur de la machine à vapeur, a été arrêté samedi pour faire une enquête sur les accusations qu'il a portées dans une brochure publiée par lui, déclare aujourd'hui qu'il a entre les mains une correspondance compromettante pour plusieurs généraux, ainsi que des balcons établis par M. de Freytag, ministre de la guerre, la mise en rapport avec les autorités anglaises. La police a fait des perquisitions dans plusieurs maisons, et elle a saisi des exemplaires de la brochure Turpin; elle recherche actuellement les documents secrets qu'on avait faits de la possession de Turpin. Le XIXe siècle dit que l'affaire Turpin devient de plus en plus grave. Il est probable que Tripone, l'officier de l'armée territoriale arrêté en même temps que Turpin, sera reconnu non coupable et relâché.

Nouvelles de Québec  
QUÉBEC, 28 mai. — Hier matin, a eu lieu à Ste Anne de la Croix le mariage de M. Alexandre Taschereau, avocat, fils de juge J. Thos. Taschereau, de cette ville, avec mademoiselle Aldine Dionne, fille cadette de l'hon. M. Elzéar Dionne, conseiller législatif. La bénédiction nuptiale a été donnée par Son Eminence le cardinal Taschereau, oncle du nouvel époux. L'hon. juge Henri Thos. Taschereau, de Montréal, lui servait de père.

Les travaux de démolition de l'église de la Jeune Lorette sont à peu près terminés, et l'entrepreneur va se mettre immédiatement à l'œuvre pour reconstruire. Les travaux seront poussés avec vigueur.

Les élèves de la faculté de droit de l'université Laval ont passé des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de madame F. Langlois, décédée lundi matin. Ces résolutions ont été transmises à l'hon. F. Langlois, l'un des professeurs de la faculté de droit.

Un terrible accident d'arme à feu et dont les résultats seront tout probablement fataux, a eu lieu hier après-midi à St Roch. M. J. B. Dumperie était assis sur le banc de sa maison avec son beau-frère nommé Goulet, et tous deux étaient occupés à examiner un revolver lorsque celui-ci qui était chargé partit soudain.

La balle entra dans le ventre du malheureux Dumperie qui se fit sans connaissance. Les médecins se rendirent auprès du malade. Celui-ci est dans un état désespéré. On attend à mort d'un moment à l'autre. M. Goulet est fort affecté de l'accident. Les deux se sont retirés à leur domicile. Dumperie est marié depuis peu.

Les Drs Lavoie, sr., Lemieux, jr., et Ahern et autres médecins se rendirent auprès du malade. Celui-ci est dans un état désespéré. On attend à mort d'un moment à l'autre. M. Goulet est fort affecté de l'accident. Les deux se sont retirés à leur domicile. Dumperie est marié depuis peu.

Le samedi nous sommes ouverts jusqu'à 10 heures du soir.

Même jusqu'à 11 heures, si c'est nécessaire.

De gracie, n'achetez pas de chapeaux durant la semaine après sept heures.

R. J. DEVLIN.  
P. S. — Casquettes d'uniforme pour les clubs athlétiques de toutes couleurs.

Je pris froid, Je devins malade

L'EMULSION SCOTT

Je mange, je dors

PHTISIE INCIPIENTE

Je pris froid, Je devins malade

L'EMULSION SCOTT

Je mange, je dors

PHTISIE INCIPIENTE

Je pris froid, Je devins malade

L'EMULSION SCOTT

Je mange, je dors

PHTISIE INCIPIENTE

Je pris froid, Je devins malade

L'EMULSION SCOTT

Je mange, je dors

PHTISIE INCIPIENTE

Je pris froid, Je devins malade

L'EMULSION SCOTT

Je mange, je dors

PHTISIE INCIPIENTE

Je pris froid, Je devins malade

L'EMULSION SCOTT

Je mange, je dors

PHTISIE INCIPIENTE

Je pris froid, Je devins malade

L'EMULSION SCOTT

Je mange, je dors

PHTISIE INCIPIENTE

Je pris froid, Je devins malade

L'EMULSION SCOTT

Je mange, je dors

PHTISIE INCIPIENTE

ADRESSEZ-VOUS

—A LA—  
PHOTOGRAPHIE D'ELITE

—ET—  
Voyez les Prix

DE NOS  
GRANDS PORTRAITS

—ET DE—  
NOS CRAYONS

117 Rue Sparks.

(A côté de Ormes)

Nous offrons

1 TRAINÉVAL VALANT \$1.00 pour .50

1 do do do 1.00 do .75

1 do do do 1.50 do .78

3 do do do 1.00 do .00

6 do do do 2.25 do 1.50

1 do pour bébé do 2.25 do 2.30

QUI LES AURA ?

E. G. Laverdure & CIE.

69 & 75 RUE WILLIAM

SUCRE

5 CTS.

FERMETURE DE BONNE HEURE

Jusqu'à avis du contraire, cet établissement sera fermé à 10 heures.

Le Samedi excepté.

A présent que les amis des heures de travail silencieuses se montrent et agissent.

Adhetez vos chapeaux dans la journée.

Si c'est possible.

Si on attend jusqu'à samedi.

Le samedi nous sommes ouverts jusqu'à 10 heures du soir.

Même jusqu'à 11 heures, si c'est nécessaire.

De gracie, n'achetez pas de chapeaux durant la semaine après sept heures.

R. J. DEVLIN.

P. S. — Casquettes d'uniforme pour les clubs athlétiques de toutes couleurs.

Je pris froid, Je devins malade

L'EMULSION SCOTT

Je mange, je dors

PHTISIE INCIPIENTE

Je pris froid, Je devins malade

L'EMULSION SCOTT

Je mange, je dors

PHTISIE INCIPIENTE

Je pris froid, Je devins malade

L'EMULSION SCOTT

Je mange, je dors

PHTISIE INCIPIENTE

Je pris froid, Je devins malade

NEVILLE THE PRESS

(NEW YORK)  
POUR 1891.

Quotidien, Dimanche, Hebdomadaire.

L'Énergie Organe Republicain de Métropole.

UN JOURNAL POUR LES MASSES.

FONDÉ LE 1ER DÉCEMBRE 1887.

Circulation de plus de 100,000 PAR JOUR.

Le N. Y. Press n'est l'organe d'aucun parti; ne tire aucune fielle et n'a aucune vengeance à assouvir.

Le N. Y. Press est un journal national.

Le Press est un journal national.

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'astie dans le Press.

Le Press a la plus brillante page éditoriale.

Le N. Y. Press est un journal national.

Le Press est un journal national.

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'astie dans le Press.

Le Press a la plus brillante page éditoriale.

Le N. Y. Press est un journal national.

Le Press est un journal national.

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'astie dans le Press.

Le Press a la plus brillante page éditoriale.

Le N. Y. Press est un journal national.

Le Press est un journal national.

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'astie dans le Press.

Le Press a la plus brillante page éditoriale.

Le N. Y. Press est un journal national.

Le Press est un journal national.

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'astie dans le Press.

Le Press a la plus brillante page éditoriale.

Le N. Y. Press est un journal national.

Le Press est un journal



PRESS 1931.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

Publicité de presse.

TELEGRAPHIE AMERIQUE

CINQUANTE ANS DE SACERDOCE

LE FERMIER ET LES OURS

ACHETEZ POUR \$3.00

Pigeon, Pigeon Cie

A LA BOULE D'OR

UNE FAILLITE FRAUDEUSE

PHILADELPHIE

GRANDES REDUCTIONS

W. HOWE

FLEURS DE MAI

CELEBRE MAGASIN DE MODES

WOODCOCK

AVIN CURE

AVIN CURE

AVIN CURE

AVIN CURE

AVIN CURE

AVIN CURE

AVIN CURE

AVIN CURE

COURRIER DU JOUR

GOODWIN EST ABSENT

CHAPEAUX DE SOIE

TRANSFERT DE LICENCES

AVIS AUX JEUNES FILLES

A PROPOS D'ESCRIME

CHAPEAUX DE paille chez Côté

MALADIE SUR LA RUE SPARKS

ANNIVERSAIRE DE LA CONFEDERATION

COMITE DES TRAVAUX PUBLICS

DECES

AVIN CURE

AVIN CURE

AVIN CURE

AVIN CURE

AVIN CURE

AVIN CURE

AVIN CURE

AVIN CURE

AVIN CURE

AVIN CURE

ENCORE LIBRES

TROUVE NOYE

INSTITUT CANADIEN

Jos. E. Tremblay & CIE

CAPITAL STEAM LAUNDRY

PETITE GAZETTE

LANDRY & THOMPSON

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

Bon pour 50 cts!!!

S. JARVIS PHOTOGRAPHES

lepe COMMUNION

P. C. Guillaume

Au Magasin du Bon Marche

Jos. E. Tremblay & CIE

CAPITAL STEAM LAUNDRY

PETITE GAZETTE

LANDRY & THOMPSON

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

PRIX DES MARCHES

OTTAWA

MARCHE DE DETAIL

PRODUITS DE LA FERME

GRAINS ET FARINES

VOLAILLES ET OMBRES

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

LE GONDON GUYOT

Cartes Professionnelles

GEO. McLAURIN, L.L.B.

TAYLOR McVEIGH

VALIN & CODE

BLOC EGAN, RUE SPARKS

J. W. W. WARD

31 Scottish Ontario Chambers Ottawa

JGARA, MacTAVISH & WYLD

Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.

Bradley & Snow

T. J. Brigham

Belcourt, MacCracken & Henderson

Stewart, Chrysler & Godfrey

M. J. GORMAN, L. L. B.

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.

Cartier Chambers, 74 Rue Sparks

A. E. LUSSIER

Christian & Cie

W. BAKER & CO'S

W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.



ABONNEMENT
LE CANADA
Journal Quotidien de S
Un An en Ville . . . . . \$
Un An par la Poste . . . . .

12eme. ANNEE M
Le patrioti
HIER et AUJOUR

Même dans les âmes où
geuse est morte une et
encore — la foi patrioti
Dire que le patriotisme
sentiment moderne, ce sen

On voit tout à tour les
nots s'appuyant sur les
allmands, sur l'Angleter
ils livrent, en 1562, le Hâ
les chefs de la Ligue o
Fronde recherchant le cot
l'Espagne, sollicitant ses
lui ouvrant les pièces qu
chargés de défendre ;
obtenant, à ce prix, le com

Ceux qui portaient l'ép
yaient pouvoir disposer
guise.
Le connétable de Bourbo
eu avec la cour une quer
privé, va se mettre au d
de Charles Quint, suivi de
gentils-hommes, pour l'a
membre la France. — A
que le roi ne le traite pas
Brantôme voulait égaleme
ler dans l'armée ennemie ;
par une chute de cheval il
renoncer. — Gassion (celu
vait être maréchal) deman
trer aux mousquetaires d
n'avoir pu l'obtenir, il pass
lemagne (ou Basompiere)
autre futur maréchal, ven
vir avant lui, puis en se
Bonneval, piqué d'une lett
vive, de Chamillard, son
lui signifie que s'il n'a p
dans les huit jours répar
de cette offense il ira servi
eur. Il le fait comme il
est condamné à mort.
jours plus tard, le Prince
gère déclare également à Cl
que, pouvant obtenir c
vivre, il va en chercher en
Le roi ne s'en fâche tou
comme se transfigure fait du
ciabaud halement, mon
épée, qu'il crie partout d
de Turenne et qu'il rend
fatale à la France qu'elle y
victorieuse, Louis XIV se
à lui faire son procès : com
neval il est pendu en effig
condamnation pour même
est, peu après prononcée
prince d'Elbeuf, le mar
Manglier et plusieurs
qui ont suivis dans leur
tions.

Mais l'opinion du temp
brait sans doute à ses co
ceux aucun caractère infar
contribuant pas moins à fa
dans le monde. Le ce
Bonneval malgré ce pe
judiciaire qui, de nos jours
un établissement difficile
par la suite, une Brion; et
d'Elbeuf, la fille du duc
et le prince d'Auvergne, la
due d'Aremberg.
Richelieu, qui, pour avo
livrer Bayonne à l'Espagn
été mis par le régent à la
y resta que quelque sem

FEUILLETON du CANADA

UN MYSTERE

LA CHAMBRE BLEUE
DEUXIEME SERIE DE LA FEMME
MYSTERIEUSE.

(Suite)
La-dessus Claire fit à son inter-
locuteur une profonde révérence
puis, tournant vivement sur ses
talons, elle s'échappa avec la vi-
vacité d'un oiseau qui prend son
vol et elle alla embrasser Lucien-
nette, avec qui elle voulait se
promener également.

Ensuite ce fut le tour du père
Delphine Pichard. Le mari n'
possédait une vignette sur le coteau
surplombant la rivière, une vignette
dont chaque visiteur était tenu
d'admirer les superbes raisins.
Mademoiselle de Chalandray
n'avait garde de refuser cette sa-
tisfaction à son hôte, et elle pou-
ssa la bonté jusqu'à lui promet-
tre de venir voir ses vendan-
ges.

Pendant ce temps-là Robert
était demeuré immobile et
retour en contemplant les eaux
transparentes de la rivière,
qui tout à l'heure encore réflé-
chissait l'image de Claire, et
où maintenant il ne restait plus
que le spectre solaire dont les
rayons semblaient se jouer en
filtrant à travers le feuillage
d'un saule. Maurice s'approcha
de lui au bout de quelques
instants.

— Eh bien, dit-il, que pensez-
vous de ma sœur ?
— Je pense, mon cher Maurice,
répondit Robert, comme réveillé
en sursaut, que bien heureux est
celui qui va être son mari.
— Ah ! je comprends, vous
voulez parler de Gaston, n'est-ce
pas ? Eh bien, mon cher, je sais
quelqu'un qui sera encore plus
heureux que lui.

— Qui donc ?
— Sa femme, pardieu !
— Elle l'aime donc bien ! murmura Robert en forme d'aparté.
— Ah ça ! reprit Maurice, il se
fait tard et ma sœur vient de me
dire que vous consentez enfin à
être des nôtres. Voyez comme je
suis ingrat ! Je ne songeais pas
même à vous en remercier. Il
me faut donc aller à la messe et
me mettre en route si nous
voulons arriver au château avant
la nuit, car il y a loin d'ici à la
Roche-d'Eon, deux longues heures
de chemin pour les hommes. Les
voitures dont je dispose, c'est un
grand berlingot de campagne où
l'on pourra placer nos malles.

— En effet, répondit Robert, je
n'ai pas eu le courage de résister
à l'invitation si aimable et si
pressante de mademoiselle de
Chalandray ; mais je serai bien-
tôt prêt. En fait de malles, je dois
vous prévenir que je ne saurais
être des vôtres que pour bien peu
de jours.

— C'est ce que nous verrons,
murmura Robert, dit à haute voix Claire
qui passait en ce moment et dont
le sourire, si doux qu'il pût être,
laissait parfois, en s'agissant,
percer une pointe d'ironie.

XI
LE CHATEAU DE LA ROCHE-D'EON.
Le château de la Roche-d'Eon,
situé comme on sait déjà, dans
cette partie de la Touraine qui
confine à l'Anjou et au Poitou,
servait de résidence pendant
huit mois de l'année, pour le
moins, à la marquise douairière
de ce nom et à sa petite-fille,
Claire de Chalandray.

encore assez vifs, et de rares boules
de cheveux à l'avant
s'échappaient de dessous bonnet
enrubanné suivant la mode de
l'ancien régime.
Avec la haute canne en usage
à la cour de Marie-Antoinette,
qu'elle avait conservée probabie-
ment pour se soutenir quand il
lui arrivait de quitter son fau-
teuil, on eût cru voir une de ces
fées des contes de Perrault tous
jours prêtes à jeter un mauvais
sort aux princes et
aux princesses au berceau,
quand on néglige de les invier
au repas du baptême. Aussi les
paysans, qui ne l'aimaient guère
parce qu'elle était fière et qu'elle
montrait une grande sévérité
envers eux, à l'occasion de tous
les petits délices qu'ils se permet-
taient dans ses bois et sur ses
prés, l'avaient-ils surnommée la
fée Carabosse.

Au fond, madame la marquise
douairière de la Roche-d'Eon
n'était peut-être pas plus méchan-
te qu'une autre, mais la
forme, chez elle, emportait trop
souvent le fond ; et puis elle était
vieille, infirme, deux conditions
physiques qui, en accentuant nos
défauts, ne les rendent pas plus
excusables, bien au contraire.
Elle avait d'ailleurs apparemment
succé avec le lait de sa
nou-rice tous les préjugés qui
vont cours à l'époque de sa
naissance, et elle eût été bien
lâche de chercher à réagir contre
eux.

Telle était la personne sous
l'aide protectrice de laquelle
Claire de Chalandray, orpheline
comme son père, de très-bonne
heure, était venue se placer, en
sortant du couvent du Sacré-
Cœur, à Paris, où elle avait été
élevée.

Ainsi qu'on a pu l'entrevoir
déjà, le contraste entre l'aigle et
la petite-fille était des plus mar-
qués ; autant la première était
froide, sérieuse, méthodique dans
toutes ses habitudes comme dans
toutes ses allures, autant la se-
conde était vive, séillante et
pleine de fantaisies et d'amables
caprices.

Etant donné deux caractères si
différents, on eût dit que les
discordes et les discussions inté-
rieures devaient faire éléction de
domicile au château de la Roche-
d'Eon, ou que, tout au moins
il y avait là un tyran enjuponné
et une victime plus ou moins
patientie, plus ou moins résignée.
Ce serait une erreur de le
croire. Il y a des lois morales
non moins sûres, d'une explica-
tion non moins constante que
les lois physiques. L'une de ces
lois veut que les extrêmes se
touchent, et c'est ce qui était
arrivé.

Au premier abord, on eût pu
croire que la grand-mère et la
petite-fille ne pourraient jamais
exister ensemble. La marquise
elle-même en avait eu l'appré-
hension ; mais bientôt la grâce
et la gentillesse de Claire avaient
triomphé de l'humeur maussade
de son aïeule qui, tout en se
montrant incessamment effarouché
par la pétulance et l'étourderie
de sa petite-fille, avait fini
par en prendre son parti.

De son côté, Claire, qui se
sentait idolâtrée au fond par
cette petite vieillesse si sèche, si
froide, si parcheminée morale-
ment, et si physiquement, Claire ne
pouvait s'empêcher de s'en mon-
trer reconnaissante et de témoi-
gner sa gratitude par des expan-
sions et des caresses enfantines
auxquelles la marquise affectait
d'opposer une enveloppe de glace ;
mais qui ne laissaient pas de la
toucher vivement.

C'était presque avec terreur
qu'elle envisageait le moment
où la jeune fille devenue femme
serait dans l'obligation de la
quitter pour suivre son mari ;
mais il avait été convenu bien
expressément qu'on viendrait
passer tous les ans une bonne
partie de l'été au château de la
Roche-d'Eon, et l'hiver, la mar-
quise elle-même promettait sa
visite.

car il était nuit close, et en em-
brassant avec effusion la vieille
douairière. Nous venons de faire
campagne, Maurice et moi,
jusqu'aux confins du Poitou ;
et nous vous ramenons un prison-
nier.
— Oui, bonne maman, reprit
Maurice, et un prisonnier qui
s'est diablement défendu. Mal-
heureusement pour lui il avait
affaire à forte partie et il fallu se
rendre. C'est un camarade, le
lieutenant Robert, dont je vous ai
parlé plus d'une fois.

Robert s'inclina profondément
devant la marquise.
— En effet, monsieur, dit
cette dernière sans se départir de
son air gracieux et avec cette
voix pleine de vibrations étranges
qu'enfant généralement les
dévotions de l'épée dorsale,
mon petit fils m'avait annoncé
votre visite. Soyez le bienvenu
au château de la Roche-d'Eon.
Je suppose que vous n'avez pas
souffert, non plus que ces enfants,
qui m'avaient prévenue qu'ils ne
pourraient rentrer pour l'heure
du dîner. Je vais donner des
ordres.

— Oh ! je m'en charge, fit Claire
qui disparut au-sitôt avec la
légereté d'une biche.
— Savez-vous, chère bonne
maman, reprit Maurice, où nous
avons trouvé mon camarade et
son lieutenant ? Je vous le donne en
cent, je vous le donne en mille.
— Oh ! vous pouvez parler si
vous semblez, répartit agacement
la douairière, je n'ai jamais eu la
moindre goutte pour deviner les
esquives et les charades.

— Eh bien, c'est au moulin du
père Delphin, vous savez le père
Delphin Pichard, dont vous avez
la fille à votre service, cette
Lucienne qui a été la nourrice de
ma sœur. La pauvre femme a
été trappée d'une attaque de
paralysie, comme vous savez.

— C'est la une punition du ciel
s'écria sèchement la douairière.
A ce moment Robert tressail-
lit et commença à ouvrir de
grands yeux.
— Ah ! bonne maman ! bonne
maman ! reprit Maurice, vous
êtes bien sévère. La pauvre Lu-
cienne ne vous a-t-elle pas fidèle-
ment servi au temps jadis ? N'a-t-elle pas été une bonne
nourrice pour ma sœur ?
— D'accord ; mais cela n'excuse
pas ses galanteries quand elle
était au château, et votre mère
s'est montrée, par la suite, beau-
coup trop indulgente pour elle
en la choisissant pour nourrice de
votre sœur.

— Ah bah ! bonne maman, une
petite aurore ! la belle affaire !
— Après cela elle a eu la chan-
ce de trouver un mari commode
et nommé-vous ? Ne sent-il pas
dans votre régime ?
— Il s'appelle Bougnier, bonne
maman, et c'est un de nos
braves sous-officiers.

(A Continuer)
PLUS D'ASTHME
Oppression, Catarrhe,
Toux, etc.
A obtenu les plus beaux
succès dans les pharmacies.

Reglement No. 44
Reglement pour prelever la somme de
\$45,000 sur les raisons mention-
nées plus bas et pour autoriser l'emis-
sion des débetures ensuite.
Attendu qu'il est nécessaire de prélever
la somme de \$45,000 sur les raisons sui-
vantes :
1. Pour payer les porteurs des
rues de la ville d'Ottawa, à
savoir : la Compagnie des
châsses électriques dont
soit le paiement de la
somme de \$20,000.00
2. Pour reconstruire un pont
sur la rivière Rideau à
l'endroit où le pont appelé
pont appelé pont Camming
la somme de \$15,000.00
3. Pour l'alignement des
rues Sparks et Wellington
aux environs de leur jonction
12,000.00
Total \$45,000.00
Et pour les motifs énumérés ci-dessus,
sera nécessaire d'émettre des débetures
de la Municipalité de la ville d'Ottawa
pour la somme de \$45,000.00 payables comme on
le verra plus loin.

Bryson, Graham & Cie.
Tous les jours nouvelles surprises

A partir de mardi matin, tous nos clients seront surpris du
bas prix auquel nous vendons nos marchandises.

300 pièces de Dolfe's Meig et Co's Satinets (Sateens) fran-
çais en quarante genres différents, couleur noire, et autres
nuances ; avec de très beaux dessins, rares, fleurs etc.

2,000 paires de rideaux Nottingham en dentelle, avec
bordures ; desseins des plus nouveaux, qualité supérieures de
60 cents à \$5.00.

1,600 pièces de nouveaux calicots et Gingham. Venez
voir et jugez de leur surprenante qualité. Demandez à
voir aussi notre département spécial de nos larges Gingham à
10 cents écossais.

100 pièces de cretonnes nouvelles avec des dessins arti-
stiques, des plus recherchés. Meilleure qualité que jamais. A
cette vente spéciale, on pourra les avoir à 7c, 8c, 9c, 10c, 12 1/2
15 c, 17c, et 20c.

50 douzaines de coupons blanc et de couleurs. On ne
peut rien voir de mieux ailleurs à ces prix étonnants, 75c,
\$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.75 et \$2.00.

Bryson, Graham & Cie.
146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.
Quartiers Généraux pour } 35 RUE O'CONNOR.
Bargains en Epicerie.

12. Borné au nord par le centre de la
rue Sparks ; au sud par le centre de la
rue Cooper ; à l'ouest par le centre de la
rue Kent et à l'est par le centre de la
rue Bank. Place du poll No 233 rue
Gloucester.
13. Borné au nord par le centre de
la rue Cooper ; au sud par les limites
sud de la ville ; à l'ouest par le centre de
la rue Kent à son intersection avec la
rue Anne et ensuite le long du centre de
la rue la rue Concession, puis le long de
la rue Concession aux limites sud de la
Bank et à l'est par le centre de la rue
Anne, Place du poll 524 rue Bank, ouest.

14. Borné au nord par le centre de la
rue Sparks ; à l'ouest par le centre de la
rue Gilmour ; à l'est par le centre de la
rue O'Connor, et à l'ouest par le centre de
la rue Bank. Place du poll No 233 rue
Gloucester.
15. Borné au nord par le centre de la
rue Sparks ; au sud par le centre de la
rue Gilmour ; à l'ouest par le centre de la
rue Metcalf ; à l'est par le centre de la
rue O'Connor, Place du poll chez Robison,
128 rue Albert.

16. Borné au nord par le centre de la
rue Sparks ; au sud par le centre de la
rue Gilmour ; à l'ouest par le centre de la
rue Metcalf ; à l'est par le centre de la
rue O'Connor, Place du poll chez Robison,
128 rue Albert.

17. Borné au nord par le centre de la
rue Sparks ; au sud par le centre de la
rue Gilmour ; à l'ouest par le centre de la
rue Metcalf ; à l'est par le centre de la
rue O'Connor, Place du poll chez Robison,
128 rue Albert.

18. Borné au nord par le centre de la
rue Sparks ; au sud par le centre de la
rue Gilmour ; à l'ouest par le centre de la
rue Metcalf ; à l'est par le centre de la
rue O'Connor, Place du poll chez Robison,
128 rue Albert.

John Murphy & Co.
IMPORTATEURS
66-68 Rue Sparks

La Meilleure Maison à Ottawa pour
les Tissus Imprimés est celle de
John Murphy & Co.
Notre assortiment est ce qu'il y a
de plus complet. Nuls vieux pa-
trons ne se trouvent dans notre éta-
blissement, chaque pièce est aussi
belle comme une image et le tout
est d'importation de printemps.

1,000 PATRONS
De toutes couleurs et de tous des-
sins imaginables tout à votre choix
et satisfaisant tous les goûts.
ECHANTILLONS POUR MAR-
CHÉ

Tissus anglais de satinet (sateen
frappés) d'un très beau fini et gran-
dis, de couleurs vives, très large
et de bonne valeur à 15c la verge.
Notre prix, 10c la verge
Notre prix, 10c la verge
Notre prix, 10c la verge

Autres échantillons pour marché
SATINETTS (SATEENS) FRAPPÉS
Toutes marchandises nouvelles et
très belles, valant le double du prix
demandé.

Notre prix 13c la verge
Notre prix 13c la verge
Notre prix 13c la verge
Nos indiennes satisfieront les goûts
les plus difficiles
Depuis 10c à 20c la verge
Nos satinets (sateens) donneront
satisfaction aux goûts les plus dé-
licats. Depuis 13c à 40c la verge.

John Murphy & Co.
66 & 67 Rue Sparks, Ottawa.

Nous agrandissons
notre manufacture et
afin d'alléger le déménage-
ment nous vendons, pour argent
comptant, à des prix spéciaux toutes nos
PORTES,
FENETRES,
JALOUSIES
BOISERIES

The E. B. EDDY Co.
HULL.

Places de pool No 1—Thomas McCloy,
2—Geo. Carman
3—James Clarke,
4—G. A. Mann,
5—Charles Murphy,
6—James Perkins,
7—George Fowler,
8—W. V. Rochester,
9—J. Blyth,
10—H. S. Mann,
11—Harry May,
12—D. H. McLean,
13—James Hickey,
14—H. H. Motter,
15—Alex. Duff,
16—C. H. Cliff,
17—James Thompson,
18—R. T. Allan,
19—J. P. Potts,
20—A. Farson,
21—J. J. Jones,
22—H. Davis,
23—A. M. Sutherland,
24—G. W. Seguin,
25—Alexis McDonald,
26—P. M. Duffy,
27—Augustin Lemay,
28—George Mainville,
29—Thomas Morris,
30—P. R. Valiquette,
31—J. Foley,
32—N. Bérillon,
33—John McFarlane,
36—Thos. Tubman.

Le vendredi, le 27ème jour de Mai, A. D.
1891 le Maire se tiendra à son office à l'Hôtel
de ville, dans la ville d'Ottawa, à 10 h.
du matin, pour nommer par écrit les per-
sonnes qui assisteront aux différents polls
et à l'appel final des votes par le greffier des
citoyens qui se seront prononcés pour ou
contre le passage du règlement projeté.
Le greffier du conseil de la Municipalité
de la ville d'Ottawa assistera à l'Hôtel de
ville dans la dite ville d'Ottawa à l'heure du
midi le jeudi, dix huitième jour de juin, A. D.
1891 pour faire connaître le nombre de
votes donnés pour ou contre le projeté ré-
glement. Publié pour le premier jour de
dix-neuvième jour de mai, A. D. 1891.

AVIS

Rappelez vous que ce document est
le seul exact du règlement qui a été pris en
considération par le Conseil de la Commu-
nauté de la ville d'Ottawa et lequel sera
finalement mis en vigueur par le dit Con-
seil dans le cas du consentement des électeurs,
après un mois de la date de la première
publication, du dix-neuvième jour du premier
mai 1891.

Et que les votes des électeurs qualifiés de
la dite Municipalité seront en conséquence
pris, le mercredi 17 juin A. D. 1891, à partir
de neuf heures du matin à cinq heures du
soir du même jour, et qu'à ce jour, à l'heure
et aux places assignées pour recevoir les
votes des électeurs, les polls seront ouverts ;
W. E. LEBT,
Greffier de la ville
Ottawa, ce jour dix-neuvième mai 1891.

MILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE